

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit :** COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Utilisations identifiées

**pertinentes de la substance
ou du mélange:** Colle

· **utilisations déconseillées:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de
la préparation :** Colle

· **Champ d'application:** Application industrielle

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur :** Weiss Chemie + Technik GmbH & Co.KG
Hansastr. 2
D-35708 Haiger

Tel.: +49 (0)2773 / 815-0

· **Service chargé des renseignements :**

F. Diehlmann (+49 (0)2773/815-261)
E-Mail: f.diehlmann@weiss-chemie.de

R. Jankowiak (+49 (0)2773/815-264)
E-Mail: r.jankowiak@weiss-chemie.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Ingelheim
+49 (0)6132/84463
(first contacting in German or English language)

* 2 Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

 Xn; Nocif

R20-40-48/20: Nocif par inhalation. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

 Xn; Sensibilisant

R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

 Xi; Irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 1)

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

· **Phrases R:**

20 Nocif par inhalation.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

· **Phrases S:**

23 Ne pas respirer la vapeur.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant. Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description :** Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· **Composants contribuant aux dangers:**

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 2)

CAS: 9016-87-9 Polymer	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues ✘ Xn R20-40-48/20; ✘ Xn R42/43; ✘ Xi R36/37/38 Carc. Cat. 3 ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	10-25%
CAS: 101-68-8 EINECS: 202-966-0	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane ✘ Xn R20-40-48/20; ✘ Xn R42/43; ✘ Xi R36/37/38 Carc. Cat. 3 ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	10-25%

· **Indications complémentaires**

: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

- **Indications générales :** Ammener les sujets à l'air frais
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :** Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.
- **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Allergie
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Surveillance médicale pendant au moins 48 heures
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 3)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**

Acide cyanhydrique (HCN)

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Après une heure environ, mettre dans des futs appropriés; ne pas fermer (degagement de CO₂), se contenter de couvrir. Maintenir l'humidité, puis laisser à l'air libre dans un lieu surveillé, pendant plusieurs jours.

7 Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter tout échauffement supérieur à 50 °C et tout refroidissement inférieur à 10 °C.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Une ventilation par aspiration d'air est nécessaire en cas de mise en oeuvre par pulvérisation ou en cas de températures de mise en oeuvre de matières premières supérieures à 40 °C.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

- **Indications concernant le stockage commun :**

non nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Stocker à sec
Tenir les emballages hermétiquement fermés

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 4)

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane

VME Valeur momentanée: 0,2 mg/m³, 0,02 ppm

Valeur à long terme: 0,1 mg/m³, 0,01 ppm

AR

· **Indications complémentaires**

: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· **Protection respiratoire :**

Port d'un masque respiratoire obligatoire dans des locaux insuffisamment ventilés ou en cas d'application par pulvérisation. Masque à apport d'air frais ou, pour des travaux de courte durée, masque à filtres combinés A2-P2.

· **Protection des mains :**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**



Caoutchouc nitrile (DIN EN 374)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux 6; ≥ 480 min

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

· **Protection des yeux :**

Lunettes de protection.

· **Protection du corps :**

Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme :

pâteux

Couleur :

Divers, selon l'encrage

· **Odeur :**

reconnaissable

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 5)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non déterminé
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	Non déterminé.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosivité :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20°C:	ca. 1,60 g/cm ³
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	voir la fiche technique
· 9.2 Autres informations	Les valeurs indiquées ne correspondent pas à la spécification du produit. Veuillez voir la fiche technique pour les données de spécification.

10 Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Reagit avec l'eau en dégageant du CO ₂ . Dans des récipients fermés, risque d'éclatement des fûts du à une surpression.
· 10.2 Stabilité chimique	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
· Décomposition thermique / conditions à éviter :	Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. A partir de 260 °C env., polymérisation et dégagement de CO ₂ .
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Reaction exothermique avec les amines, les alcools, les acides et les bases. Reagit avec l'eau en dégageant du CO ₂ . Dans des récipients fermés, risque d'éclatement des fûts du à une surpression.
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 6)

- **10.6 Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral LD50 > 2000 mg/kg (raton)

Dermique LD50 > 9400 mg/kg (lapereau)

Inhalatoire LC50/4 h 0,31 mg/l (raton)

101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane

Oral LD50 > 2000 mg/kg (raton) (84/449/EWG, B. 1)

Dermique LD50 > 9400 mg/kg (raton) (OECD 402)

Inhalatoire LC50/4 h 0,387 mg/l (raton) (OECD 403)

- **Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.

- **des yeux :** Effet d'irritation.

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Irritant

- **Sensibilisation**

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

EC50 / 24 h > 1000 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)

LC0/96h > 1000 mg/L (Brachydanio rerio) (OECD 203)

NOEC / 21 d > 10 mg/L (Daphnia magna) (OECD 211)

101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane

EC 50 > 100 mg/L (Daphnia magna) (ETOX)

EC50 / 24 h > 1000 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)

EC50 / 72h > 1640 mg/L (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201)

LC50 / 24h > 500 mg/L (Brachydanio rerio) (ETOX)

LC50 / 96 h > 1000 mg/L (Brachydanio rerio) (OECD 203)

NOEC / 21 d > 10 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

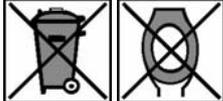
Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 7)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas biodégradable.
Le produit réagit avec l'eau à l'interface avec dégagement d'anhydride carbonique en donnant naissance à un produit de réaction insoluble, à haut point de fusion (polyuréthane).
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** pâteux
- **Effets écotoxiques :**
- **Remarque :** À cause d'actions mécaniques du produit (ex: agglutinations), il peut se produire des dommages.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** Le produit réagit avec l'eau à l'interface avec dégagement d'anhydride carbonique en donnant naissance à un produit de réaction insoluble, à haut point de fusion (polyuréthane). Cette réaction est fortement favorisée par la présence de substances tensioactives de surface (savons liquides) ou de solvants solubles dans l'eau.
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant
La déclaration est déduite des caractéristiques des composants individuels.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**

 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 04 00 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 09 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
15 00 00: EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00: emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 8)

14 Informations relatives au transport

- **14.1 No UN**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- **Polluant marin :** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
- **Indications complémentaires de transport :** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Règlement (CE) n° 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:** Non applicable.
- **Règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE:** Non applicable.
- **Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents:** Non applicable.
- **Annexe XVII REACH:** no. 56:
Après le 27.12.2010, n'a pas l'autorisation de mise en circulation pour le grand public dans les mélanges contenant une concentration de 0,1 %

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 9)

par kg ou plus de MDI; sauf si le fournisseur garantit avant la mise sur le marché que l'emballage contient des gants de protection conformes aux exigences de la directive 89/686/CEE du conseil.

Renseignements :

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

Pour toutes autres informations concernant cette interdiction et ses exceptions: veuillez consulter le règlement.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les**

restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· **Directives techniques air :**

· **Classe Part en %**

· **I 25-50**

· **Classe de pollution des eaux**

:

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

R20

Nocif par inhalation.

R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40

Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R42/43

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2012

Numéro de version 2

Révision: 16.05.2012

**Nom du produit : COSMOFEN DUO - 2-K-PUR-Klebstoff -
- Komp. B Härter -**

(suite de la page 10)

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

· **Service établissant la fiche technique :**

Abteilung Umweltressort

· **Contact :**

Herr F. Diehlmann

Herr R. Jankowiak

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· **Sources.**

Directive 67/548/CEE - classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses

Directive 1999/45/CE - classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses

Règlement (CE) n o 1907/2006 - l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

L'accès au droit de l'Union européenne: <http://eur-lex.europa.eu/de/index.htm>

ETOX: Information System Ecotoxicology and Environmental Quality Targets :

<http://webetox.uba.de/webETOX/index.do>

GESTIS-database on hazardous substances: <http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp>

GESTIS International Limit Values: http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm_gw.aspx

ECHA Information on Registered Substances

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**